



Nb de membres en exercice : 64
 Nb de membres présents : 45
 Nb de membres votants : 54
 (dont 9 pouvoirs)
 Quorum atteint

DELIBERATION N°	2023.04.13/42
CLASSIFICATION	7.1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du conseil communautaire du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire s'est réuni, salle Collet Mériaud à VARENNES-SUR-ALLIER, en session ordinaire, sur la convocation, en date du 6 avril 2023, et sous la Présidence de Monsieur Roger LITAUDON, Président.

Les Conseillers présents

Les conseillers titulaires : Jean-Michel ALLAIN, François ATHAYNE, Patrick AUBEL, Marie-France AUGIER, Gilles BERRAT, Christian BONNET, Bernard BOURACHOT, Michel BRUNNER, Xavier CADORET, Alain DECERLE, Arnaud DELIGEARD, Eliane DERIOT, Geneviève DESVIGNE, Franck FORTIN, Guy FRAISE, Roseline GOURDON, Catherine JONET, Guy LABBE, Christian LABILLE, Jérôme LASSOT, Jean-Pierre LECORNET, Roger LITAUDON, Alain LOGNON, Fabrice MARIDET, Jean-Louis MARQUANT, Christelle MARTINET SCHIRCH, Louis MERET, Christophe MINET, Jean-Louis PERICHON, André PLESSAT, Yves PLOUHINEC, Chantal PROBOEUF, Henri PUJOS, Michel RAJAUD, Odile REVERET, Marlène SANTOS, Maria SCHNEIDER, Blandine SOCHET, Alain SOUFFERANT, Jean-François TOCANT, Alain VERNISSE,

Les conseillers suppléants : Catherine CORTI représentant Odile FRANCHISSEUR, Eric THINET représentant Guillaume LACROIX, Daniel MATRAT représentant Jacqueline LAUSTRIAT, Ludovic GOGUE représentant Christophe RONGET

Les Conseillers absents

Ayant donné pouvoir : Aline BONNEAU à Guy FRAISE, Léopold GODART à Fabrice MARIDET, Jean-Louis GUINATIER à Alain VERNISSE, Marie-Jo MARGELIDON-FOUQUET à Marie-France AUGIER, Jean-Noël MONIER à Roger LITAUDON, Isabelle MOULIN à Patrick AUBEL, Aude PARRET BONMARTIN à François ATHAYNE, Annie-France POUGET à Michel BRUNNER, Laurent TALON à Henri PUJOS

Absents : Pascal BAUDELOT, Marie-Agnès BONIN, Hervé CHOMET, Jean-Luc COLLIN, Annie DEBORBE, Jean-Michel GILLARDIN, Françoise LACAU, Sylvain NAFFETAS, Yves NOEL, Monique SEROUX

Secrétaire de séance : Jean-Louis MARQUANT

N°42 – FINANCES – Budget 2023 – Affectation résultats 2022 au BP 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les comptes de gestion 2022 et les comptes administratifs 2022,

Vu les délibérations n°2023.04.13/40 et n°2023.04.13/41 du 13 avril 2023 par lesquelles le conseil communautaire a approuvé le compte de gestion 2022 et le compte administratif 2022 du budget principal et des budgets annexes : - Zone d'activité des Bernards – Le Donjon – Restaurant Bar Epicerie – Montaiguët en Forez – Maison du Canal – Avrilly – Bâtiment artisanal Les Bernards – Le Donjon – BIC Atelier Relais – Dompierre-sur-Besbre – Liernolles – Saint-Pourçain-sur-Besbre – ZAC Saligny-sur-Roudon – ZAC Chavroches – ZAC Liernolles – ZAC Sept Fons – Dompierre-sur-Besbre – Hébergements touristiques Pierrefitte-sur-Loire Jaligny-sur-Besbre Thionne – Atelier des Vernisses Diou – Cœur commercial Saint Gérard-le-Puy – Pôle Emploi Entreprises Varennes-sur-Allier – ZAC La Feuillouse Varennes-sur-Allier – ZAC Varennes Forterre Varennes-sur-Allier – Ensemble Immobilier (Friche Moreux) Varennes-sur-Allier - ZAC Les Fontaines,

Vu les restes à réaliser ci-après approuvés lors du vote du compte administratif 2022,

Vu l'affectation des résultats nécessaire à la couverture du besoin d'investissement (résultat de clôture section investissement et solde des restes à réaliser),

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 3 avril 2023 et de la Commission Finances en date du 5 avril 2023,

DELIBERATION N°	2023.04.13/42
CLASSIFICATION	7.1

Il est proposé au conseil communautaire d'affecter les résultats de fonctionnement cumulé du budget principal et des budgets annexes 2022 comme indiqué dans le tableau ci-après :

Les Budgets	Résultat de clôture 2022		Restes à réaliser		Besoin Finant	Affectation	Report Cpt 002
	Fonctionnement	Investissement	Dépenses	Recettes			
Budget Principal	2 911 461,96	2 565 189,94	2 987 006	2 032 346	-1 610 529,94	1 500 000	1 411 461,96
							-
Résultat de clôture 2022							
Budgets annexes	Résultat de clôture 2022		Restes à réaliser		Besoin Finant	Affectation	Report Cpt 002
	Fonctionnement	Investissement	Dépenses	Recettes			
ZA LES BERNARDS - LE DONJON	0,26	- 15 034,67	-	-	15 034,67	0,26	-
RESTAU BAR EPICERIE MONTAIGUET	0,98	- 30 253,24	3 156	-	27 097,24	-	0,98
MAISON CANAL - AVRILLY	16 131,62	- 35 602,35	-	58 505	22 902,65	-	16 131,62
BAT ARTISANAL - LES BERNARDS	10 378,68	- 440,03	2 440	-	1 999,97	2 000,00	8 378,68
BIC ATELIER RELAIS	3 242,60	- 194 458,17	33 000	-	161 458,17	-	3 242,60
ZA SALIGNY	8 584,99	-	-	-	-	-	8 584,99
ZA CHAVROCHES	866,08	- 945,00	-	-	945,00	866,08	-
ZA LIERNOLLES	204,58	- 2,00	-	-	2,00	-	204,58
ZA SEPT FONDS	65 810,42	- 63 453,46	-	-	63 453,46	63 454,00	2 356,42
HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	2 075,02	- 337 790,98	24 115	-	313 675,98	-	2 075,02
ATELIER DES VERNISSES	2 606,33	- 31 308,62	-	-	31 308,62	-	2 606,33
CŒUR COMCIAL ST GERAND LE PUY	0,62	- 773,81	-	-	773,81	0,62	-
POLE EMPLOI ENTREPRISES	15 284,83	- 17 095,12	-	-	17 095,12	15 284,83	-
ZAC LA FEUILLOUSE	17 891,78	- 10 300,04	-	-	10 300,04	-	17 891,78
ZAC VARENNES FORTERRE	0,38	- 0,41	-	-	0,41	-	0,38
ENSEMBLE IMMOBILIER VARENNES	7 833,41	- 550 565,89	-	-	550 565,89	7 833,41	-
ZAC DES FONTAINES	64 232,00	- 185 979,55	-	-	185 979,55	64 232,00	-
Total budgets annexes	215 144,58	- 285 500,44	62 711	58 505	289 706,44	153 671,20	61 473,38
							-
TOTAL	3 126 606,54	2 279 689,50	125 422,00	117 010,00	- 1 320 823,50	1 653 671,20	1 472 935,34

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé du budget principal 2022 en compte de réserve (1068) de la section d'investissement pour 1 500 000 € et de reporter le montant de 1 411 461,96 € au compte 002 de la section de fonctionnement,
- d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé du budget annexe ZA Les Bernards – Le Donjon 2022 en compte de réserve (1068) de la section d'investissement pour 0,26 €,
- d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé du budget annexe Bât. artisanal Les Bernards 2022 en compte de réserve (1068) de la section d'investissement pour 2 000 € et de reporter le montant de 8 378,68 € au compte 002 de la section de fonctionnement,
- d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé du budget annexe ZA Chavroches 2022 en compte de réserve (1068) de la section d'investissement pour 866,08 €,
- d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé du budget annexe ZA Sept-Fons 2022 en compte de réserve (1068) de la section d'investissement pour 63 454,00 € et de reporter le montant de 2 356,42 € au compte 002 de la section de fonctionnement,
- d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé du budget annexe Cœur commercial St Gérard-Le-Puy 2022 en compte de réserve (1068) de la section d'investissement pour 0,62 €,
- d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé du budget annexe Pôle Emploi Entreprises 2022 en compte de réserve (1068) de la section d'investissement pour 15 284,83 €,

DELIBERATION N°	2023.03.13/42
CLASSIFICATION	7.1

- d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé du budget annexe Ensemble immobilier Varennes-sur-Allier 2022 en compte de réserve (1068) de la section d'investissement pour 7 833,41 €,
- d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé du budget annexe ZAC des Fontaines 2022 en compte de réserve (1068) de la section d'investissement pour 64 232,00 €,
- de reprendre les résultats de fonctionnement et d'investissement 2022 du budget principal et des budgets annexes au compte 001 « solde d'exécution reporté » en section d'investissement et au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » en section de fonctionnement, hors affectation.

Certifiée exécutoire la présente délibération
Publiée ou notifiée par voie électronique le
Déposée par voie électronique en Préfecture le

P.E.C
Le Président,

